



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

festivals

Question écrite n° 55799

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur la publicité et la fréquentation des Francofolies. En effet, ce festival de musique et de chansons, né en 1985, est une initiative qui a révolutionné les grands spectacles populaires. Les Francofolies offrent une diversité des artistes et des différences de générations de musiciens. Cette originalité mériterait d'être mieux connue par une fréquentation mieux spécialisée et donc plus populaire. Le festival Francofolies pourrait donc s'ouvrir aux jeunes et aux amateurs épisodiques moins initiés. Il pourrait ainsi s'avérer utile et intéressant de mieux organiser la venue de jeunes de quartiers à ce festival en proposant des déplacements groupés vers les Francofolies. Ces déplacements pourraient être offerts à un tarif préférentiel, ce qui permettrait de plus populariser ce festival et de lui proposer un nouveau public. Il lui demande donc de lui indiquer s'il compte répondre à cette suggestion.

Texte de la réponse

Il est souhaitable que les grandes manifestations culturelles populaires d'audience nationale comme les Francofolies de La Rochelle puissent rassembler les publics les plus divers dans les meilleures conditions. Dans cet esprit, l'initiative qui conduirait à favoriser la venue aux Francofolies de groupes de jeunes issus des quartiers de grandes villes en organisant mieux leur voyage et en permettant que leur transport s'effectue à tarif préférentiel, peut concourir à cet objectif. L'État n'est cependant pas en capacité d'organiser lui-même, ni de prendre en charge financièrement, des dispositifs de cette nature dont la responsabilité relève plus logiquement des collectivités territoriales concernées ou de l'intervention de mécènes qui seraient sensibles à la dimension sociale et culturelle d'un tel projet.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55799

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 juillet 2009, page 7318

Réponse publiée le : 8 septembre 2009, page 8513